



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/251/Add.6
20 décembre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR DE LA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Additif

À sa 93e séance plénière, le 20 décembre 1994, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau (A/49/239, par. 4), d'inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-neuvième session la question subsidiaire suivante au titre du point 15 (Élection aux sièges devenus vacants dans les organes principaux) :

- c) Élection d'un membre de la Cour internationale de Justice.
